



# **Chemin d'Avenir des CESER : pour revivifier la démocratie régionale**

---



**CESER**   
**de France**

Assemblée des  
Conseils Économiques Sociaux  
Environnementaux Régionaux



# ÉDITORIAL

## Des CESER solides pour une démocratie régionale forte

Notre pays traverse un temps de doute, mais aussi d'exigence. Partout, la société appelle à plus de sens, plus d'écoute, plus de libertés locales parce que la proximité n'est pas un luxe, mais une évidence de notre temps.

Face à ces attentes, **nous avons choisi le mouvement plutôt que l'attentisme.**

Depuis trois ans, à l'occasion de chaque Congrès des Régions de France, **nous cherchons à progresser ensemble sur ce chemin d'avenir** pour renforcer l'efficacité démocratique régionale.

Cette marche commune de **l'Assemblée délibérante, de l'Assemblée consultative et de l'Exécutif régional**, formant ensemble la collectivité régionale, dessine **une démocratie vivante, contributive et ouverte**, une démocratie qui s'écoute, se construit et s'ajuste au plus près des réalités et des diversités territoriales.

Le thème du **Congrès des Régions de France 2026 « Des territoires solides pour une France forte »** résonne pleinement avec notre conviction « **Des CESER solides pour une démocratie régionale forte** ».

Ce manifeste n'est pas un aboutissement ni un cadre figé. C'est une **dynamique de collaboration, de contribution et de dialogue structuré** qui invite à poser **une démarche d'amélioration continue** de la relation entre élus et société civile organisée.

À l'heure où le Conseil d'État appelle à renouer avec le temps long, où le CEVIPOF rappelle la fragilité du lien démocratique, **nous affirmons une évidence : la démocratie régionale est un bien commun à entretenir, à nourrir et à faire progresser ensemble.**

Dominique VIENNE  
Président de  
l'Association CESER de  
france



# **Chemin d'Avenir des CESER : pour revivifier la démocratie régionale**

*Au nom de l'Association des Présidentes et Présidents des CESER de France*

Ce texte, élaboré par l'Association des Présidentes et Présidents des CESER de France, réaffirme la place des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) dans le paysage institutionnel régional.

Notre ambition est claire : renforcer la démocratie régionale et maintenir le lien entre régions et société civile organisée, dans un esprit de partenariat avec les élus.

## **Les CESER au service de l'intérêt général**

Fractures sociales, économiques, environnementales et territoriales, défiance vis-à-vis des institutions, polarisation du débat public et montée des colères sans médiation détériorent le pacte républicain. Dans ce contexte, la société civile émet une attente forte : être davantage associée aux décisions politiques et à la fabrication de l'action publique.

Cette nécessité justifie l'existence et le renforcement des CESER. Assemblées consultatives représentant la société civile organisée, placées auprès des Conseils régionaux, ils sont un lieu de dialogue, véritable laboratoire d'idées, de réflexion collective, de construction de préconisations concrètes sur les politiques publiques, au service de l'intérêt général.

## **Les CESER, acteurs du dialogue territorial**

Les CESER font partie intégrante de l'architecture régionale depuis la mise en place des collectivités régionales en 1972. Ils concourent pleinement « à l'administration de la Région » comme le précise le Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Leur singularité tient à la diversité des organismes qui les composent et de leurs membres issus du monde de l'entreprise, des syndicats de salariés, du monde associatif... Ils permettent à ces femmes et hommes issus des corps intermédiaires représentatifs de débattre des enjeux majeurs et de formuler des propositions destinées à nourrir les politiques régionales.

Dans les territoires de l'hexagone et ultramarins, les CESER participent aux politiques régionales par leurs contributions, avis, évaluations et travaux prospectifs. Ils anticipent et accompagnent les transitions, mesurent l'efficacité des actions en donnant corps à une démocratie régionale qui écoute, et rassemble.

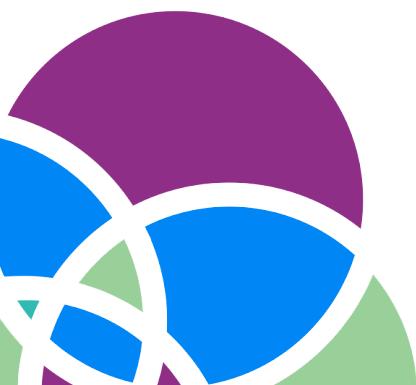
Trois atouts majeurs fondent ainsi leur utilité :

- une représentation plurielle et ancrée dans les réalités territoriales,
- une capacité à dépasser les clivages pour produire de la réflexion collective,
- une culture de recherche du compromis et de la co-construction de solutions partagées.

## **Les CESER au cœur des territoires**

Les lois de décentralisation ont été conçues pour rapprocher le citoyen de la décision politique, en transférant des compétences de l'État vers les collectivités territoriales, adaptant ainsi les politiques publiques aux spécificités locales. C'est d'ailleurs au gré des lois de décentralisation que les missions des CESER ont été confortées et étendues.

Notre pays a effectivement besoin d'une plus grande implication des territoires et une pleine intégration de la société civile organisée dans le processus d'élaboration des politiques publiques régionales. Les CESER offrent déjà une infrastructure : une institution stabilisée et représentative des corps intermédiaires.



Cette infrastructure, héritée de la décentralisation, fait des CESER une expression concrète et durable de ce mouvement, donnant corps à la participation de la société civile organisée dans le débat public régional, pouvant être davantage mobilisée pour apporter aux politiques régionales une expertise collective, une vision de long terme et un ancrage citoyen durable. Ces citoyens le rappellent dans le baromètre 2025 du Cevipof : 71 % d'entre eux estiment que la démocratie fonctionnerait mieux si la société civile était davantage associée aux décisions publiques.

Renforcer les CESER, c'est utiliser pleinement un outil existant pour conjuguer légitimité des élus et représentativité sociale et sociétale des corps intermédiaires.

Ensemble, elles dessinent une démocratie plus vivante, plus proche et plus confiante.

## Les CESER contributeurs aux orientations stratégiques

A l'heure où la tentation populiste se manifeste avec force, la démocratie régionale permanente est une condition de vitalité et d'apaisement pour notre République. Les CESER apportent une valeur ajoutée : conjuguer contribution de la société civile organisée et décision politique, diversité des points de vue et bien commun.

Les CESER sont une chance pour la démocratie, une chance d'accompagner les transitions en construisant du commun, une chance de recréer du lien entre institutions et citoyens.

Saisissons-là !



# RÉFLEXIONS SUR DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS

Ces perspectives d'évolutions sont le fruit d'une réflexion des Présidentes et Présidents de CESER qui ont entamé cette démarche depuis le début de la mandature en 2024 pour garantir leur indépendance et renforcer leur autonomie. Elles constituent une base d'échanges pour nourrir une réflexion avec les Présidentes et Présidents de Région.

## 1 Renforcer les missions d'évaluation et de prospective conférées par le législateur (Loi NOTRe et loi 3DS)

Les lois NOTRe et 3DS confient au CESER un rôle particulier en matière d'évaluation des politiques publiques régionales et de prospective.

L'évaluation constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité et la transparence de l'action publique, et peut être renforcée en associant les CESER dès la conception des démarches et en développant les liens avec les Chambres régionales des comptes.

De la même manière, la prospective, indispensable pour éclairer les choix régionaux face aux grands enjeux de transitions, doit être consolidée.

## 2 Favoriser les contributions préalables

Favoriser la mise en place de contributions préalables, plus en amont de l'élaboration des politiques publiques, renforcerait le rôle consultatif des CESER. Ces contributions permettraient de nourrir plus efficacement la décision publique et d'enrichir les politiques régionales.

## 3 Renforcer les liens entre le Conseil régional et le CESER à partir de leurs travaux respectifs

Les CESER produisent de nombreux rapports, avis et contributions dont l'impact dépend en grande partie de la manière dont ils sont portés à la connaissance des élus et dont ces derniers s'en emparent.

Il pourrait ainsi être utile d'instaurer un cadre partagé permettant la présentation mutuelle des travaux des CESER et des Conseils régionaux.

Il apparaît également pertinent de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des préconisations émises par les CESER.

## 4 Renforcer les instances de dialogue territorial en associant les CESER

Alors que les défis territoriaux se complexifient (transitions, déséquilibres démographiques, fractures territoriales), les CESER peuvent jouer un rôle plus actif dans ces espaces de dialogue inter-institutionnels.

Un cadre régional clair et partagé comme cela a pu être le cas dans certaines régions au sein de la Conférence Territoriale de l'Action publique, peut permettre aux CESER de porter leurs travaux ou contributions susceptibles de concerner les représentants de l'Etat et des collectivités.

## 5 Étudier la capacité à élargir le rôle du CESER en termes d'expression citoyenne

La démocratie représentative est aujourd'hui challengée par une société en quête de participation directe, de transparence et de reconnaissance.

Dans ce contexte, les Régions ont la possibilité de mettre en place des dispositifs participatifs et les CESER, par leur composition plurielle et leur ancrage territorial, pourront y jouer un rôle.

# DES PRÉCONISATIONS UTILES AUX HABITANTES ET HABITANTS DES RÉGIONS

Quelques exemples pour illustrer le rôle des CESER dans l'impulsion des politiques publiques mises en place par les Régions :

## ● AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans le cadre d'une note sur les Métaux rares intitulée « pour une approche régionale disruptive face à un défi mondial », le CESER a proposé de renouveler le débat citoyen sur les questions d'exploration et d'exploitation car « *l'acceptabilité sociale sur ces questions constituent le frein principal à toute action dans ce domaine. Or, les positions reposent souvent sur des visions anciennes des conditions d'exploration et d'exploitation des gisements potentiels* ». Le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes accompagne depuis le projet Emili d'exploitation du gisement de lithium sur la mine de Beauvoir dans l'Allier en tant que projet de souveraineté nationale dans le domaine énergétique. Le débat public a ainsi permis d'élargir les sujets portés à la réflexion, en tenant compte des divergences de points de vue et de culture, et du décalage entre les visions de la mine.

## ● BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

« Dans son autosaisine « Gouvernance et financement des entreprises : comment garder la main régionalement ? » (octobre 2020), le CESER préconise à la Région BFC de créer un nouvel outil financier régional afin de maintenir les centres de décisions en Bourgogne-Franche-Comté et de conforter les filières. Le SRDEII BFC 2022-2028 (juin 2022) reprend explicitement cette préconisation et concrétise cette préconisation en créant un *fonds d'investissements pour les filières agroalimentaires* qui a pour objectifs de maintenir les centres de décision en région et de préserver la structuration des filières tout en investissant dans une logique de « capital patient », sur le moyen terme. »

## ● BRETAGNE

Dans l'étude Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne, le CESER a demandé un plan d'actions en faveur de l'éducation à la mer, afin de sensibiliser le plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, à cette chance d'avoir la mer en Bretagne. Le Conseil régional vient d'adopter une feuille de route qui le concrétise et reconnaît d'ailleurs l'étude du CESER comme une source d'inspiration.

## ● CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2018, le CESER Centre-Val de Loire a créé la saisine citoyenne, un droit de pétition permettant à 4 000 signataires de saisir directement le CESER d'une problématique d'intérêt régional. Dès 2019, quelques 60 000 citoyennes et citoyens ont saisi le CESER sur la situation des hôpitaux publics et de la démographie médicale en région. L'étude du CESER qui en a découlé a émis plusieurs préconisations dont celle d'augmenter considérablement l'offre de formation médicale en région. Les élus régionaux se sont emparés de la question, jusqu'à voir émerger l'idée de la création d'un enseignement de la médecine à Orléans, en plus de celui de Tours. Le 22 février 2022, le Premier Ministre Jean CASTEX a reçu une délégation d'élus régionaux et locaux, accompagnés du Président du CESER. C'est lors de cette réunion, marquée par le soutien de la société civile organisée au côté des élus, qu'a été prise la décision de créer une faculté de médecine à Orléans, qui a pu ouvrir dès septembre 2022.

## ● CORSE

Dans le cadre de son avis sur le projet d'évolution institutionnelle vers un statut d'autonomie pour la Corse, le CESEC a formulé plusieurs recommandations fondamentales :

- Garantir les droits fondamentaux et les acquis sociaux, notamment en matière de droit du travail, en excluant toute régression par rapport aux normes nationales.
- Préserver les exigences environnementales, en assurant la non-régression des standards de protection de la biodiversité.
- Instaurer des mécanismes juridiques et politiques (effets cliquets) pour sécuriser ces principes dans le futur droit régional.

Ces préconisations ont été reprises dans la délibération de l'Assemblée de Corse, qui a intégré le principe de non-régression sociale et environnementale, la mise en place de dispositifs juridiques garantissant les acquis, l'engagement à respecter les libertés publiques et les droits fondamentaux dans le cadre des normes constitutionnelles, européennes et internationales.

## ● GRAND EST

Suite au développement des infrastructures numériques, notamment avec la fibre sur l'ensemble des communes du Grand Est, le CESER a insisté sur l'importance de l'inclusion numérique des publics les plus éloignés ce qui a participé à la création d'un « Hub » numérique en 2023 destiné à l'inclusion des publics les plus éloignés des usages, rejoignant ses préconisations formulées à plusieurs reprises.

## ● GUADELOUPE

Le repositionnement de la destination Guadeloupe vers un tourisme durable. Le CESER de Guadeloupe a mené en 2019/2020 une vaste réflexion tendant à repositionner la destination touristique Guadeloupe vers un tourisme durable, tenant compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Ces préconisations et recommandations se sont traduites dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) adopté par la région Guadeloupe le 20 décembre 2023, document de planification stratégique inscrit dans le schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation 2023-2028 (SRDEII).

## ● GUYANE

Le PRSE4 GUYANE 2024-2028, s'articule autour de cinq axes stratégiques et de vingt-six actions concrètes. Sous la présidence d'Ariane Fleurival, le CESECE Guyane a piloté son élaboration en rassemblant l'ensemble des acteurs de la société civile et en proposant un cinquième axe stratégique dédié à l'amélioration de la qualité de l'alimentation en Guyane. Cet axe met en valeur les filières agricoles locales et encourage une alimentation saine, durable et adaptée aux spécificités du territoire. Par son rôle moteur dans la co-construction du plan avec ses partenaires institutionnels, le CESECE contribue à instaurer une gouvernance partagée, décentralisée et contextualisée.

## ● HAUTS-DE-FRANCE

Dans son rapport-avis « Développer une filière drones en région Hauts-de-France » du 20 juin 2023, le CESER préconisait de soutenir et d'accompagner le développement d'une véritable filière économique autour des drones. En écho à cette préconisation, le Conseil régional a mis en place un « Pass drone », dispositif d'aide pour accompagner les porteurs projets, résoudre les questions réglementaires, techniques et juridiques et soutenir l'achat d'équipements, de technologie et le développement de nouveaux usages. »

## ● MARTINIQUE

Le CÉSECÉM est un acteur central du dialogue entre citoyens et institutions en Martinique, particulièrement dans un contexte marqué par des inégalités et une forte demande de participation citoyenne. Bien qu'il ne soit pas formellement lié à la démarche Chemin d'avenir, il en partage l'esprit en cherchant à promouvoir une démocratie territoriale en adéquation avec les réalités locales. Lors du Congrès des élus du 8 octobre 2025, sollicité par le Président de la CTM, le CÉSECÉM a mené l'initiative « LAKOU CITOYEN », une mobilisation inédite visant à informer et consulter la population sur l'avenir institutionnel du territoire, recueillant plus de 410 contributions à travers une plateforme numérique et des rencontres publiques. Ces retours ont enrichi les discussions des élus et renforcé la coopération entre la CTM et le CÉSECÉM. Reconnu pour la qualité de ses actions, le Conseil sera désormais impliqué dans les échanges avec le gouvernement, soulignant l'importance des CESER dans le renouveau démocratique et la connexion entre décision publique et expression citoyenne.

## MAYOTTE

Dans le cadre des saisines budgétaires, comprenant le budget principal ainsi que les budgets annexes, dont celui du transport maritime, chaque année le Conseil économique, social et environnemental de Mayotte a recommandé de doter le service de transport maritime entre grande et petite terre d'une gouvernance propre permettant de diversifier les sources de financements et de mettre en place des grilles de tarification différentes selon les catégories d'usagers.

La collectivité vient de se voir «obligée» de mettre en place cette recommandation puisque dans le cadre du contrat d'engagement qui lie la collectivité et l'Etat, signée le 06 octobre 2025, l'Etat conditionne le versement d'une partie de la subvention promise à la mise en place d'ici décembre 2025 d'un conseil d'exploitation et d'un statut pour ce service.

## NORMANDIE

La Région a repris plusieurs recommandations du CESER sur les fonds européens en Normandie 2014-2020 dans la programmation 2021-2028. Le CESER proposait notamment un accompagnement renforcé des porteurs de projet, une plateforme numérique pour visualiser les échéanciers et le circuit de gestion global, et l'instauration d'un droit à l'erreur. En réponse, des webinaires sont désormais organisés après chaque Comité Régional de Programmation. La plateforme numérique est devenue « Espace Des Aides » pour simplifier le dépôt et le suivi des dossiers. Et les bénéficiaires du Feader disposent d'un droit à l'erreur basé sur la sincérité. Concernant la stabilisation des règles et procédures souhaitée par le CESER, un guide des procédures stabilisé a été créé et le guide du porteur de projet a été actualisé. Enfin, suivant l'avis du CESER, la Région a renforcé le recours aux Options de Coûts Simplifiés pour rendre les fonds plus accessible et mis en place la forfaitisation des dépenses.

## NOUVELLE-AQUITAINE

Le CESER Nouvelle-Aquitaine porte depuis 2019 l'idée d'une démarche transversale appelée « *Néo societas* » appelant une meilleure prise en compte des enjeux de lutte contre les inégalités sociales et territoriales et contre les discriminations, en écho à la démarche « *Néo Terra* » du Conseil régional conduisant à la revisite de l'ensemble des politiques régionales à l'aune des enjeux de transition environnementale et énergétique.

Les préconisations formulées dans la contribution « *Néo societas* », dans un rapport consacré en 2023 à la fabrique de la pauvreté et dans plusieurs avis du CESER ont trouvé un large écho auprès des élus et services et une traduction dans la nouvelle feuille de route régionale « *Néo Terra 2* ».

## NOUVELLE-CALÉDONIE

L'accord de Bougival visant à définir l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie a reconnu la place et l'action de la société civile organisée représentée au CESE Nouvelle-Calédonie à travers son implication dans l'élaboration de la loi fondamentale. La mission interministérielle pour la refondation du modèle économique et social de la Nouvelle-Calédonie qui s'est réunie le 14 octobre en présence de la ministre des Outre-mer a défini une méthode de travail reposant sur une commission plénière trimestrielle, un comité de pilotage institutionnel mensuel et sur cinq groupes de travail thématiques qui auront à traiter des problématiques suivantes : Finances publiques ; Investissements, attractivité et diversification de l'économie ; Vie quotidienne et projet de société ; Développement des terres coutumières ; Jeunesse.

Le CESE Nouvelle-Calédonie fait partie intégrante de la commission plénière trimestrielle qui détermine les grands axes de travail et sur leur avancement et jouera un rôle particulier dans l'accompagnement des différents travaux par des exercices de consultation citoyenne.

## PAYS DE LA LOIRE

Dans le cadre de la session régionale du 20 juin 2024, la Région a adopté le dispositif « Agri boost 40+ » qui est un prêt d'honneur en faveur de l'installation agricole destiné aux porteurs de projet âgés de 41 ans à moins de 48 ans révolus, toutes filières agricoles confondues. Ce dispositif régional entre directement en résonnance avec la préconisation du CESER dans son rapport sur l'agriculture (Novembre 2021) qui préconisait d'expérimenter une Dotation Nouvel Installé (DNI) après 40 ans, (la DJA étant limitée à 40 ans), financée via des crédits régionaux, et ainsi d'accompagner la dynamique d'installation tardive et de répondre à la tendance sociétale qui voit les parcours professionnels se diversifier de plus en plus tout au long de la carrière.

## ● POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le CESEC de Polynésie française a établi un rapport d'auto-saisine intitulé « *Salariés, patentés, complémentarité ou concurrence ?* » en novembre 2023. Parmi ses recommandations, plusieurs ont déjà été reprises par les gouvernements, notamment celle de permettre aux comptables indépendants d'exercer auprès des TPE, qui a fait l'objet d'une proposition de loi du pays transmise par l'assemblée de la Polynésie française, ou l'amélioration des moyens humains et matériels de la direction du travail, dont les agents contrôleurs vont percevoir une indemnité visant à couvrir les sujétions et la charge de travail qui est la leur (2 inspecteurs pour 3 postes ouverts, 3 contrôleurs pour 5 postes ouverts).

## ● LA RÉUNION

Dans son avis sur le rapport d'activité et le compte administratif 2024 de la Région, le CESER de La Réunion avait recommandé d'externaliser la maîtrise d'ouvrage et le financement des grands investissements de transport collectif, à l'image de certaines collectivités hexagonales. Le CESER proposait ainsi une ingénierie financière innovante, visant à adosser la réalisation des infrastructures à une société d'investissement partenariale, sur le modèle de la Société de Grands Projets, déjà mobilisée dans 14 territoires en 2024.

Cette préconisation, réaffirmée lors des débats budgétaires de fin 2024 (Orientations budgétaires et Budget primitif 2025) a trouvé un écho concret en août 2025 : la Région a annoncé une nouvelle feuille de route pour la mobilité et la création d'une Société locale des Grands Projets, chargée de concevoir, financer et réaliser les grandes infrastructures de transport collectif, dont le réseau ferroviaire Réunion Express.

## ● SAINT-MARTIN

En décembre 2023, le CESC de Saint-Martin a formulé une recommandation visant à étendre la Prime de Partage de la Valeur (PPV) - un dispositif national permettant aux employeurs de verser une prime exceptionnelle défiscalisée et exonérée de cotisations sociales - ainsi que les exonérations fiscales afférentes aux travailleurs saisonniers résidents et non-résidents, afin de garantir une égalité de traitement.

Cette proposition, portée dans un esprit de justice sociale et d'équité économique, a été entendue par la Collectivité, qui a décidé en 2024 de proroger ces exonérations permettant la non-imposition sur le revenu et la suppression des charges sociales pour les bénéficiaires.

Cette mesure contribue à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs, à stabiliser l'emploi saisonnier et à renforcer l'attractivité économique du territoire.

## ● SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Dans le cadre de l'avis sur la gouvernance de la gestion touristique, un enjeu majeur pour les acteurs du tourisme et le développement durable des territoires, le CESER Sud avait formulé des propositions pour faciliter la mise en œuvre d'une gouvernance dynamique et élargie au niveau de chaque destination. La Région a intégré ces recommandations en renforçant la coordination territoriale, en révisant la gouvernance et en favorisant la mutualisation des moyens ainsi que l'émergence de projets durables.

## ● COOPÉRATION RÉGION SUD-OCCITANIE-CORSE

L'agriculture méditerranéenne joue un rôle crucial dans l'économie et la culture des zones côtières de la Méditerranée. Cependant, elle est confrontée à de grands défis tels que le changement climatique, la désertification et la concurrence internationale ainsi que la question de la relève générationnelle.

Les Conseils économiques et sociaux d'Andalousie, de la Communauté de Valence, de Murcie, de Catalogne, des Baléares, d'Occitanie, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et de Corse s'entendent pour une reconnaissance spécifique dans la PAC de cette agriculture et proposent des stratégies concrètes pour améliorer sa compétitivité, sa durabilité et sa résilience.

Les CESER seront à Bruxelles pour défendre cette reconnaissance et politique spécifique aux côtés de leurs Présidents et Présidentes de Région.



# POUR REVIVIFIER LA DÉMOCRATIE RÉGIONALE

Mieux participer à l'administration régionale

Mieux écouter le territoire et élargir  
l'expression citoyenne

Mieux travailler en améliorant la  
redevabilité envers les citoyens

Mieux renforcer la  
relation entre le Conseil  
régional et le CESER

# CESER de France

Assemblée des  
Conseils Économiques Sociaux  
Environnementaux Régionaux

**CESER de France est l'association regroupant les 23 Présidentes et Présidents de CESER hexagonaux et ultramarins.**

Créée en 1983, elle porte 3 principales Actions :

- **Agréger** les travaux et les études des CESER,
- **Augmenter** leur impact par une mutualisation renforcée entre tous les CESER,
- **Amplifier** leur influence et leur portée en leur donnant une dimension nationale et européenne auprès des acteurs politiques et institutionnels (ministres, parlementaires, associations d'élus, think tanks, médias...).

***Une force d'équilibre au cœur de la démocratie régionale.***

Les CESER s'appuient sur près d'une centaine d'organisations représentatives, entreprises, agriculteurs, syndicats, associations, universités, acteurs de la culture, du sport, de l'environnement, de la recherche... qui incarnent la diversité et la vitalité des forces vives régionales.

Ils produisent chaque année près de 500 avis, études et contributions et permettent ainsi de faire remonter les préoccupations et les propositions de la société civile organisée en régions sur les politiques publiques régionales.



Palais d'Iéna- 9, place d'Iéna- 75 775 PARIS Cedex 16  
Tél. : 01 47 23 27 02  
[ceserdefrance@leceze.fr](mailto:ceserdefrance@leceze.fr) | [www.ceserdefrance.fr](http://www.ceserdefrance.fr)

**Retrouvez CESER de France  
sur les réseaux sociaux**

